



Inscription école Aïki-Zen 2019-2020

Informations personnelles¹

Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal	Ville		
Téléphone	Courriel		
Date naissance	Profession		
Licence	Grade	Date grade	
Contact accident	Téléphone		

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elle sont conservées pour une durée indéterminée. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne en contactant l'association.

Une partie de ces informations est communiquée à la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. L'adhérent peut exercer son droit d'accès et de rectification en contactant : ffab.aikido@wanadoo.fr.

Adhésion, droit à l'image et autorisation parentale

En signant je reconnais :

- avoir pris connaissance et adhérer aux **statuts** et au **règlement intérieur** du club²,
- avoir lu et accepter les informations détaillées au verso de cette fiche d'inscription,
- avoir **consulté un médecin** qui n'a pas trouvé de contre indication à la pratique de l'aïkido,
- pour les **enfants mineurs** donner mon autorisation en tant que responsable légal.

J'autorise le club à une **libre utilisation de l'image de l'adhérent**³.

LE _____ À _____ SIGNATURE⁴ _____

Tarifs

adulte (né avant le 01/07/2002)	220 €
adolescent (né avant le 01/07/2006) conjoint, étudiant, demandeur d'emploi	196 €
enfant (né à partir du 01/07/2006)	146 €
enfant (à partir du deuxième enfant inscrit au club)	130 €
pratiquant extérieur licencié et régulier	79 €

Les tarifs comprennent :

- l'adhésion à l'association Aïkido Seyssinet-Pariset (25 €/an),
- la licence de la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (26 €/an pour les enfants et 36 €/an pour les adolescents et adultes),
- une assurance par défaut.

D'autres options d'assurance sont accessibles (voir détails au verso).

Validation dossier

partie réservée à l'administration de l'association

informations complètes	<input type="checkbox"/>
fiche d'inscription signée	<input type="checkbox"/>
page verso paraphée	<input type="checkbox"/>
fiche licence	<input type="checkbox"/>
certificat médical	<input type="checkbox"/>
cotisation	<input type="checkbox"/>
justificatif inscription demandé	<input type="checkbox"/>
timbre licence remis	<input type="checkbox"/>
justificatif inscription remis	<input type="checkbox"/>

- 1 Remplir en MAJUSCULES (accentuées si nécessaire).
- 2 Documents accessibles sur simple demande au responsable des licences.
- 3 Si l'adhérent n'autorise pas la libre utilisation de son image alors le club s'engage à contacter l'adhérent pour chaque photo ou séquence vidéo prise par le club où il apparaîtrait.
- 4 Signature du responsable légal pour les mineurs.

Autorisation parentale

- J'autorise mon enfant à pratiquer l'aïkido ainsi que toutes activités au sein de l'association Aïkido Seyssinet-Pariset.
- Je m'engage à lui faire respecter le règlement et les modalités de fonctionnement de l'association, en particulier en ce qui concerne le comportement et la tenue dans le *dojo*.
- J'ai bien noté que la responsabilité de l'association n'est engagée que sur les créneaux des cours et activités. En outre je dois m'assurer que mon enfant est bien arrivé au *dojo* et que le professeur ou ses assistants sont présents.
- Je donne mon accord pour le transport de mon enfant sur les lieux des activités.
- Je donne pouvoir à l'association Aïkido Seyssinet-Pariset pour prendre toute initiative en cas d'urgence médicale.

Inscription, assurance

Pour vous inscrire au club d'aïkido de Seyssinet-Pariset remettez à un membre du comité directeur un dossier constitué des documents suivants :

- la **fiche d'inscription** complétée et signée,
- la **fiche licence** complétée et signée,
- un **certificat médical** portant la mention « non contre-indication de la pratique intensive de l'aïkido » datant de moins de trois mois,
- le **montant de la cotisation** en un, deux ou trois chèques à l'ordre de « Aïkido Seyssinet-Pariset », **Pack Loisirs** ou **Pass'Région** acceptés.

Seuls les dossiers complets sont acceptés.

Au travers de la licence fédérale, le club souscrit par défaut à une assurance minimale proposée par la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Pour souscrire à une protection supérieure contacter le responsable des licences.

À partir du 1^{er} février 2020

À compter du 1^{er} février 2020 une réduction de 50 % est appliquée sur la part concernant la participation aux cours. Les autres frais (adhésion à l'association et licence fédérale) sont inchangés.

adulte (né avant le 01/07/2002)	140 €
adolescent (né avant le 01/07/2006)	128 €
conjoint, étudiant, demandeur d'emploi	
enfant (né à partir du 01/07/2006)	98 €
enfant (à partir du deuxième enfant inscrit au club)	90 €
pratiquant extérieur licencié et régulier	52 €

Encaissement

partie réservée partie réservée à l'administration de l'association

	référence (banque, n° chèque)	montant (€)
chèque 1		
chèque 2		
chèque 3		
espèces		
TOTAL (A)		

	référence (n°)	montant (€)
Pack Loisirs		
Pass'Région		
TOTAL (B)		
TOTAL (A+B)		

Renseignements pratiques

Les cours se déroulent au dojo du complexe sportif Joseph Guétat de Seyssinet-Pariset. Ils sont divisés en deux groupes : les cours adultes et adolescents et cours enfants. Les cours sont animés par Roger GENEVOIS (professeur diplômé du brevet fédéral, ceinture noire 2^{ème} dan) et trois assistants (ceintures noires, diplômés du brevet d'initiateur fédéral d'aïkido).

L'**équipement pour pratiquer** : un *gi* (*kimono*) et un tee-shirt blanc pour les filles, une ceinture (blanche pour les débutants), des *zoris*, un *jo*, un *ken*, un *tanto*. Les armes sont prêtées par le club.

Horaires des entraînements

cours adultes & adolescents	
mardi	19h30-21h30
jeudi	19h30-21h30
samedi	9h-11h
école d'aïkido (enfants)	
mardi	18h-19h15

Pour être informé de l'agenda (vacances, stages, réunions, ...) restez connecté au site web du club et suivez et/ou abonnez-vous à l'agenda Google du club (rubrique [Infos → Agenda](#)).

Contacts

Président	Jean-Christophe ROCHE
Vice-président	Roger GENEVOIS
Trésorier	Roxane DIDIERLAURENT
Secrétaire	Florian CATHALA
Responsable des licences	Florian CATHALA

INITIALES